

Un nouveau tableau pour la cathédrale d'Orléans : *La Prédication de saint Paul à Ephèse* par Marie Nicolas, d'après Eustache Le Sueur.

Le contexte :

La DRAC Centre et le CNAP (Centre national des arts plastiques) ont signé en mars 2011 une convention formalisant le dépôt, à la cathédrale d'Orléans, de cinq tableaux anciens à sujets religieux, appartenant tous à l'État. Il s'agit de quatre copies de tableaux de maîtres exécutées au XIXe siècle par des peintres dont l'identité nous est connue, et d'un original de la même époque. Avant de pouvoir être exposés en permanence dans l'édifice, ces tableaux, qui compléteront harmonieusement le mobilier de la cathédrale, très marqué par le XIXe siècle, nécessitent des travaux de restauration et, pour certains, la création de cadres. Le tableau dont il est question ici est le premier de cet ensemble à bénéficier de tels travaux. Un deuxième tableau appartenant au même lot et représentant *La pêche miraculeuse*, le rejoindra en 2013.



Vue générale du tableau avant restauration.

Figurant *La Prédication de saint Paul à Ephèse*, le tableau arrivé en 2012 se trouvait précédemment à la cathédrale de Châlons-en-Champagne. Il y avait été déposé par l'État en 1880, comme le rappelle le cartel fixé sur la traverse basse du cadre. Il avait alors été installé au revers de la façade occidentale. Il en fut définitivement enlevé il y a une dizaine d'années, cela à l'occasion d'une campagne de travaux de maçonnerie, car il en obstruait en grande partie une baie. Aucun autre emplacement n'étant disponible dans l'édifice, il attendait depuis une nouvelle affectation. La DRAC Champagne-Ardenne, de même que le clergé affectataire, ayant préalablement donné leur accord, le transfert du tableau à la cathédrale d'Orléans, qui disposait de la place nécessaire, a pu être envisagé, puis mené à son terme. A l'issue de sa restauration, intégralement prise en charge par la DRAC Centre, l'œuvre a été accrochée en juin 2012 dans la partie sud du déambulatoire, sur le mur extérieur de la sacristie.



Montage du cadre.



Montage de la toile.



Le tableau accroché à son nouvel emplacement.

La restauration :

L'état de conservation du tableau laissait beaucoup à désirer et sa restauration était un préalable indispensable à son installation dans la cathédrale. La toile qui en constitue le support était déchirée en plusieurs points. Très encrassée, la couche picturale, affectée par des lacunes, montrait par endroits d'inquiétants soulèvements.



Déchirure sur la toile.



Trou sur la toile.



Soulèvements et lacunes de la couche picturale.



Déchirure sur les bords de la toile.



Traces de coulures.



Incrustation visible au revers.



Lacune de la toile comblée par une incrustation.



Décrassage en cours.



Allègement de vernis en cours.

Le cadre était en partie déformé et sa dorure, usée, avait pratiquement disparu en partie basse, probablement suite à des phénomènes de ruissellement sur son ancien lieu d'exposition.



Détail du cadre avant restauration, restauration des apprêts lacunaires.



Raccords d'assiette à dorer, pose des feuilles d'or à la détrempe.



Patine de la dorure neuve et harmonisation avec la dorure d'origine.



La restauration complète de l'œuvre, qui a donné lieu, pour ce qui concerne le support et la couche picturale, à un délicat travail d'incrustation et de réintégration, a restitué au tableau tout son éclat d'origine.



Vue générale du tableau après réintégration.

Financement 100% État
coût de la restauration : 21 815,04 € TTC

Dimensions du tableau : 4,28 x 3,66 m

Restauration du support et de la couche picturale :

Ch. Vibert, Atelier de la Renaissance, Reims

Restauration du cadre en bois doré :

U. Schaefer, Reims

Maîtrise d'œuvre :

Gilles Blicq, conservateur des Monuments historiques

Le peintre :

Marie Nicolas (1845-1903), qui fut l'élève de Charles Josuah Chaplin, peintre d'origine anglaise, pratiqua la peinture dès l'âge de 22 ans. Comme beaucoup de peintres de son époque, elle exécuta périodiquement des copies de tableaux de maîtres pour le compte de l'État, copies destinées à être déposées soit dans des bâtiments publics, soit dans des édifices religieux, comme c'est le cas ici. Mais à la différence d'autres femmes artistes-peintres du XIXe siècle, Marie Nicolas n'a pas limité son activité à la copie. Ainsi, outre des illustrations de livres, on connaît d'elle des portraits (enfants, en particulier), des scènes de genre (maternités) ou encore des paysages, traités avec une grande délicatesse.

Son fonds d'atelier, qui comprend notamment un autoportrait, a été offert en 1906 par son fils au musée Alexandre-Dumas à Villers-Cotterêts dans l'Aisne, ville natale de l'artiste.

Lien vers : [Notice base Joconde du MCC](#)

Le tableau :

Chaque 1er mai (*may*), la corporation des orfèvres de Paris offrait à la cathédrale Notre-Dame de Paris un grand tableau, au format immuable. Le May, comme on les appelait alors, qui fut offert en 1649, en est l'un des plus célèbres. Saisi, comme les autres, à la Révolution, il est aujourd'hui conservé au musée du Louvre. Œuvre d'Eustache Le Sueur, le « *Raphaël français* », il a pour sujet saint Paul prêchant à Ephèse.

Eustache Le Sueur (1615-1655) est l'un des grands peintres français de la première moitié du XVIIe siècle. S'il subit à ses débuts l'influence de Simon Vouet avec lequel il entretient un temps d'étroites relations, il développe par la suite un style plus personnel, qui n'est pas sans rappeler l'art de Raphaël, où il affirme un goût marqué pour les compositions savantes et les couleurs harmonieuses. L'influence du maître de la Renaissance, qui peignit lui-même en 1514-1515 *La Prédication de saint Paul à Athènes* (carton, Londres, *Victoria and Albert Museum*), est d'ailleurs ici clairement perceptible, tant dans la composition complexe, scandée par l'architecture, que dans la précision du dessin et le raffinement des couleurs.

Saint Paul est, dans le tableau de Le Sueur, représenté de face, prêchant sur les marches d'un édifice proche du célèbre temple de Diane, que l'on aperçoit à l'arrière-plan, à droite. Toutefois, le peintre s'est en réalité inspiré, pour cette scène, de deux épisodes bibliques, repris des *Actes des Apôtres*. Au premier plan, la scène représentée est en effet celle des exorcistes juifs brûlant leurs livres, le discours de Paul aux philosophes devant l'Aréopage étant relégué au second plan.

L'auteur de la copie, Marie Nicolas, n'a pas cherché ici à reproduire servilement la technique picturale du maître de la première moitié du XVIIe siècle, mais l'a retranscrite, au contraire, dans son propre langage. C'est sans doute la raison pour laquelle elle s'est permise de signer son tableau « *Marie Nicolas, d'après Eustache Lesueur* » (sur le chant de la dalle soulevée, en bas et à droite), et cela contrairement à un usage bien établi, les copies ne portant, ordinairement, jamais de signature. - [lien vers le tableau du Louvre](#)